

مباراة توظيف تقنيي المالية من الدرجة الثالثة - 06 يوليوز 2025 / الإختبار الكتابي / المدة : ساعتان / الشعبة : التدير - المالية - المحاسبة

A-Culture générale 5 points (0,25 pt par question)

1) En quelle année le Maroc a obtenu son indépendance ? ☐ 1952 ☒ 1956 ☐ 1954 ☐ 1958	2) Quelle est la plus haute montagne du Maroc ? ☐ Jbel Siroua ☒ Jbel Toubkal ☐ Jbel Ayachi ☐ Jbel Bou Iblane
3) Au Maroc, les parlementaires de la Chambre des représentants sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de ? ☐ 3 ans ☒ 5 ans ☐ 4 ans ☐ 6 ans	4) Quelle est la plus ancienne université au monde ? ☒ L'Université Al Quaraouiyine ☐ L'Université al-Azhar ☐ L'Université de La Sorbonne ☐ L'Université d'Oxford
5) Le traité du protectorat français au Maroc a été signé en : ☐ 1906 ☒ 1912 ☐ 1918 ☐ 1944	6) أكبر سد في المغرب هو ☒ سد الوحدة ☐ سد بين الويدان ☐ سد المسيرة ☐ سد الحسن الداخل
7) Quel est le plus grand pays du monde en termes de superficie ? ☐ La Chine ☒ La Russie ☐ Les Etats Unis d'Amérique ☐ Le Canada	8) La dernière réforme du Code de la famille (Moudawana) a été adoptée en : ☐ 2000 ☒ 2004 ☐ 2002 ☐ 2006
9) La population du Maroc en 2024 est d'environ : ☐ 33 millions d'habitants ☒ 37 millions d'habitants ☐ 35 millions d'habitants ☐ 39 millions d'habitants	10) Quel est le taux directeur actuel fixé par la Bank AL-MAGHRIB ? ☐ 1,75 % ☒ 2,25 % ☐ 2,75 % ☐ 3 %
11) Les stades qui vont accueillir les matchs de la coupe d'Afrique des nations 2025 au Maroc sont au nombre de : ☐ 8 ☒ 9 ☐ 10 ☐ 11	12) من بين الهيئات التالية، ما هي الهيئة غير المنصوص عليها في دستور المملكة المغربية؟ ☐ المجلس الوطني لحقوق الإنسان ☒ المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي ☐ مجلس المنافسة ☒ الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات
13) Parmi ces pays, lequel ne fait pas partie des membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies : ☐ La Chine ☒ L'Allemagne ☐ La France ☐ Le Royaume Uni	14) Quelle est l'autorité chargée du contrôle de la protection des données à caractère personnel au Maroc ? ☒ CNDP ☐ CNSS ☐ CNDH ☐ HACA

15) Le nombre de footballeurs marocains ayant gagné le ballon d'or africain est de : ☐ 2 ☒ 4 ☐ 3 ☐ 5	16) Quel organisme est chargé de l'immatriculation au Registre de Commerce au Maroc ? ☐ Tribunal administratif ☒ Tribunal de commerce ☐ Office des changes ☐ Chambres de Commerce
17) ما هو القطاع الذي يحتل الصدارة في مجال الصادرات بالمغرب؟ ☐ النسيج ☐ الفلاحة ☐ الصيد البحري ☒ الفوسفات	18) Quelle est la mission principale de Bank Al-Maghrib ? ☐ Recouvrer les recettes publiques ☐ Gérer l'épargne publique ☒ Mettre en œuvre la politique monétaire ☐ Réguler le taux de change
19) Parmi les propositions suivantes, quelle est la hiérarchie correcte des textes juridiques au Maroc ? ☐ Loi organique – Constitution – Décret – Arrêté – Circulaire ☐ Constitution – Loi ordinaire – Loi organique – Décret – Arrêté – Circulaire ☒ Constitution – Loi organique – Loi ordinaire – Décret – Arrêté – Circulaire ☐ Constitution – Loi – Arrêté – Décret – Circulaire	20) Quel est le rôle du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : ☐ Voter les lois ☒ Donner des avis sur les politiques publiques ☐ Gérer le budget de l'Etat ☐ Mettre en œuvre la politique économique et sociale

B- Questions de spécialité 10 points (0,25 pt par question)

1) Dans quelle forme de société les associés sont indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales : ☒ Société en Nom Collectif (SNC) ☐ Société Anonyme (SA) ☐ Société à Responsabilité Limitée (SARL) ☐ Société par Actions Simplifiée (SAS)	2) Les entrées en stocks de produits finis s'évaluent au : ☐ Prix d'achat ☐ Coût d'achat ☒ Coût de production ☐ Coût de distribution
3) Le fonds de roulement (FR) est positif lorsque : ☐ Les dettes sont supérieures aux actifs ☐ Les stocks dépassent les dettes ☐ L'entreprise est en déficit ☒ Les ressources stables financent les immobilisations et une partie de l'actif circulant	4) Le seuil de rentabilité est le niveau du chiffre d'affaires : ☐ Au-delà duquel l'entreprise devient déficitaire ☐ En dessous duquel l'entreprise commence à faire des profits ☒ Auquel le résultat net est nul ☐ Qui correspond aux ventes annuelles moyennes
5) Une entreprise a acheté un ordinateur pour 12 000 DH TTC (TVA 20%). Quel est le montant hors taxes ? ☐ 9 600 DH ☒ 10 000 DH ☐ 10 500 DH ☐ 11 000 DH	6) Le compte 514 du Plan Comptable Général Marocain correspond à : ☐ La Caisse ☐ Les Clients ☒ La Banque ☐ Les fournisseurs

7) Quel est le taux de TVA applicable aux opérations de restauration : ☐ 7% ☐ 14% ☒ 10% ☐ 20%	8) Le contrôle de gestion a pour mission de : ☐ Contrôler la conformité des entreprises à leurs obligations fiscales ☐ Suivre la trésorerie de l'entreprise ☒ Aider au pilotage de la performance et de la stratégie de l'entreprise ☐ Etablir des comptes annuels
9) Une machine achetée 120 000 DH HT le 1er avril N (durée 5 ans, amortissement linéaire, valeur résiduelle nulle). Quel amortissement comptabiliser pour l'exercice N ? ☐ 6 000 ☐ 12 000 ☒ 18 000 ☐ 24 000	10) Quel est le nombre minimum d'actionnaires dans une SA lors de sa constitution ? ☐ 2 ☐ 3 ☒ 5 ☐ 7
11) Le règlement des charges à payer en fin d'exercice comptable entraîne ☐ Une diminution du résultat ☐ Une augmentation des dettes de l'entreprise ☐ Une augmentation du capital ☒ Une entrée de trésorerie	12) Le ratio de liquidité générale correspond à : ☐ La rentabilité des capitaux propres ☐ Le rapport entre les bénéfices nets et les revenus totaux ☒ La capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme avec ses actifs à court terme ☐ Le pourcentage de dettes convertibles en actions
13) Les ressources financières externes sont : ☐ Les emprunts et la part de bénéfice mise en réserves ☐ L'augmentation de capital et les dividendes ☒ Les emprunts et l'augmentation de capital ☐ Les emprunts obligataires et le résultat net	14) La rentabilité d'un actif est : ☐ Le flux de revenu dégagé par cet actif ☐ La différence entre l'actif et le flux de revenu qu'il dégage ☒ Le rapport entre le flux de revenu dégagé par l'actif et l'actif lui-même ☐ Le rapport entre l'actif et le flux de revenu qu'il dégage
15) Quelle méthode est utilisée pour évaluer la valeur actuelle d'un investissement futur ? ☒ Le taux d'actualisation ☐ La trésorerie nette ☐ La comptabilité d'engagement ☐ Le fonds de roulement	16) Un bien corporel est comptabilisé comme immobilisation si sa durée d'utilisation est : ☐ Inférieure à 6 mois ☐ Egale à 12 mois ☐ Inférieure à 12 mois ☒ Supérieure à 12 mois
17) Les frais d'établissement peuvent concerner : ☐ Des frais de prospection pour un nouveau produit ☐ Des frais de publicité pour un nouveau produit ☐ Des frais de publicité pour une nouvelle activité d'entreprise ☒ Des frais de publicité lors de la création de l'entreprise	18) Une dette probable doit être enregistrée sous la forme : ☐ D'une dette ☒ D'une provision ☐ D'un engagement hors bilan à mentionner dans l'Annexe ☐ D'une charge à payer

19) Un nouvel emprunt à long terme va : ☐ Diminuer le ratio d'endettement ☒ Augmenter les ressources stables ☐ Augmenter les ressources propres ☐ Diminuer les ressources propres	20) Les créances devenues irrécouvrables figurent parmi : ☐ Les dettes du passif circulant ☐ Les charges non courantes ☐ Les créances de l'actif circulant ☒ Les charges d'exploitation
21) L'inventaire permanent permet de connaître ☐ Les entrées en stocks ☒ La valeur exacte des stocks en temps réel ☐ Le montant des ventes ☐ La quantité des stocks en fin d'année	22) Le compte de résultat retrace : ☐ L'actif et le passif de l'entreprise ☒ Les charges et produits de l'exercice ☐ Les flux de trésorerie de l'entreprise ☐ Le bénéfice net de l'entreprise
23) Une charge constatée d'avance est une charge : ☐ Relative à un amortissement ☐ Relative à une dette fournisseur ☒ Payée et enregistrée en cours d'année, mais concerne une période future ☐ Non encore payée mais comptabilisée cette année	24) Les subventions d'équilibre reçues sont des : ☐ Produits financiers ☐ Charges non courantes ☒ Produits non courants ☐ Charges d'exploitation
25) L'analyse financière permet de : ☐ Calculer le coût de revient des produits ☐ Analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ☒ Apprécier la santé financière de l'entreprise ☐ Déterminer le montant de l'impôt à payer	26) L'amortissement dégressif est admis fiscalement pour : ☐ Les terrains et stocks ☐ Les immeubles destinés à l'habitation ☐ Les brevets acquis ☒ Le matériel et outillage neuf
27) Les provisions pour dépréciation ont pour objectif de : ☒ Constater une perte probable de la valeur d'un actif ☐ Couvrir les pertes déjà réalisées ☐ Constater une perte définitive de l'actif immobilisé ☐ Enregistrer une charge exceptionnelle non justifiée	28) La comptabilité analytique permet de : ☒ Analyser les coûts et marges à des fins de prise de décision ☐ Etablir des états de synthèse ☐ Déterminer le résultat fiscal annuel ☐ Arrêter la situation patrimoniale de l'entreprise
29) Le butoir en matière de TVA correspond : ☒ Au crédit de TVA causé par le différentiel des taux ☐ Au montant de la TVA non encore réglé par l'entreprise ☐ Au montant de la TVA dû par une entreprise à activité saisonnière ☐ Au montant de la TVA dû par les entreprises publiques	30) Le point mort pour une entreprise est : ☒ Le niveau d'activité minimum à atteindre pour commencer à faire un bénéfice ☐ Le montant de cessation totale de l'activité de l'entreprise ☐ Le montant de la liquidation judiciaire de l'entreprise ☐ Le montant de démarrage de l'activité de l'entreprise

31) Le passage de l'amortissement dégressif à l'amortissement linéaire se fait : ☐ Lorsque le taux de l'amortissement dégressif est supérieur à celui de l'amortissement linéaire calculé sur les années restantes de l'actif ☒ Lorsque le taux de l'amortissement dégressif est inférieur à celui de l'amortissement linéaire calculé sur les années restantes de l'actif ☐ Lorsque le taux de l'amortissement dégressif est égal à celui de l'amortissement linéaire calculé sur les années restantes de l'actif	32) Une entreprise détient un stock de marchandises d'une valeur comptable de 120 000 DH. En fin d'exercice, la valeur de marché estimée est de 80 000 DH. Dans ce cas, le montant de la provision est de : ☒ 40 000 DH ☐ 80 000 DH ☐ 120 000 DH ☐ 200 000 DH
33) Le capital social minimum exigé pour constituer une Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au Maroc est de : ☐ 100 000 DH ☐ 500 000 DH ☒ 300 000 DH ☐ 3 000 000 DH	34) Les capitaux propres d'une entreprise comprennent : ☐ Le capital social, les créances sur clients et le résultat positif de l'exercice ☒ Le capital social, les réserves, le report à nouveau et le résultat positif de l'exercice ☐ Le capital social, les titres de placement et le report à nouveau ☐ Le capital social, les financements bancaires et le report à nouveau
35) Les postes du passif du bilan sont classés selon l'ordre de : ☐ Exigibilité décroissante ☒ Exigibilité croissante ☐ Liquidité décroissante ☐ Liquidité croissante	36) Le coût de revient inclut : ☐ Seulement les charges fixes ☐ Uniquement le coût d'achat ☒ Le coût d'achat, le coût de production et le coût de distribution ☐ Le prix de vente et les marges bénéficiaires
37) Un rabais est une réduction commerciale accordée au client : ☒ Pour défaut de conformité des marchandises vendues ☐ Afin de fidéliser ☐ En raison de l'importance de la commande ☐ En raison du montant total des achats durant une période donnée	38) L'escompte commercial permet au client de : ☐ Se faire indemniser sur un préjudice subi ☐ Bénéficier d'une réduction exceptionnelle saisonnière ☒ Régler sa facture avant terme en échange d'une remise ☐ Se faire rembourser pour un retard de livraison
39) L'amortissement est : ☐ Le traitement comptable visant à augmenter la valeur comptable nette d'un actif ☒ La constatation comptable de la dépréciation d'un élément de l'actif ☐ La réserve légale constituée pour faire face aux aléas du cycle de l'exploitation ☐ La perte constatée par l'entreprise lors des travaux d'inventaire	40) Parmi les éléments suivants, lequel correspond à une charge non incorporable ☐ Achat de matière première ☐ Salaire du Chef du Personnel ☒ Pénalités et amendes ☐ Frais de transport

C- Dissertation (5 points)

Quelle sont les dispositions susceptibles d'endiguer les effets du phénomène de la sécheresse qui revêt un caractère structurel au Maroc ?

Modèle de Dissertation :**Introduction**

Le Maroc, pays à climat aride à semi-aride, connaît depuis plusieurs années une accentuation inquiétante du phénomène de sécheresse. Le déficit pluviométrique enregistré durant les cinq dernières années est l'un des plus sévères depuis 1981, avec des précipitations inférieures de plus de 40 % à la moyenne annuelle. Cette situation a entraîné une baisse de la production agricole, une pression accrue sur les ressources en eau, et une forte inflation des produits alimentaires. Selon le Haut-Commissariat au Plan, le secteur agricole, qui représente environ 13 % du PIB et emploie près de 34 % de la population active, a reculé de 15,9 % en 2022 en raison des conditions climatiques extrêmes. Face à ces défis, une réponse multidimensionnelle est impérative.

Problématique

Comment le Maroc peut-il atténuer les conséquences économiques, sociales et environnementales de la sécheresse, tout en assurant une gestion durable et équitable de ses ressources hydriques ?

Développement**1. Renforcement de la gestion des ressources hydriques**

Le premier levier consiste à moderniser et diversifier les sources d'approvisionnement en eau. Le Maroc dispose de 149 barrages, mais leur taux de remplissage est tombé à 29 % en moyenne en 2023, contre 49 % en 2018. Face à cela, le gouvernement a lancé un Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020–2027, doté de 115,4 milliards de dirhams, qui prévoit :

- La construction de 20 nouveaux barrages à l'horizon 2027 ;
- Le développement de stations de dessalement d'eau de mer (ex. : station de Chtouka – capacité de 275 000 m³/jour) ;
- L'interconnexion des bassins hydrauliques pour transférer l'eau des régions excédentaires vers les zones déficitaires.

2. Transformation du modèle agricole et soutien aux agriculteurs

Le secteur agricole absorbe 85 % des ressources en eau, avec une forte dépendance à la pluie. La généralisation de l'irrigation goutte-à-goutte, actuellement déployée sur 700 000 ha, doit atteindre 1 million d'hectares d'ici 2030. En parallèle, le programme Génération Green 2020–2030 prévoit :

- L'accompagnement de 400 000 nouveaux jeunes agriculteurs ;
- La réorientation vers des cultures moins consommatrices d'eau (olivier, cactus) ;
- L'assurance agricole, qui a couvert 1 million d'hectares en 2023, doit être étendue et subventionnée davantage pour renforcer la résilience.

3. Éducation, innovation et gouvernance territoriale

La lutte contre la sécheresse passe aussi par un changement des comportements et une planification à long terme :

- Des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les médias nationaux ;
- L'intégration de la dimension climatique dans les schémas d'aménagement du territoire ;
- L'investissement dans la recherche, avec le Fonds pour la recherche scientifique appliquée (budget de 400 millions de DH) qui finance des projets sur la réutilisation des eaux usées, les semences résistantes à la sécheresse et les technologies de monitoring des nappes phréatiques.

Conclusion

La sécheresse au Maroc n'est plus une crise passagère, mais une réalité structurelle. Pour y faire face durablement, une combinaison de mesures est indispensable : modernisation des infrastructures hydriques, transformation du modèle agricole, et changement profond dans la gestion de l'eau et la gouvernance territoriale. C'est à travers une approche intégrée, participative et tournée vers l'innovation que le Maroc pourra relever le défi de la raréfaction de l'eau, préserver sa souveraineté alimentaire et garantir l'équité entre les territoires.

ماهي أهم الإجراءات والتدابير الكفيلة بالحد من تداعيات ظاهرة الجفاف التي أصبحت تكتسي طابعاً بنيوياً بالمغرب؟

مقال نموذجي

مقدمة

يُعد المغرب من البلدان ذات المناخ الجاف إلى شبه الجاف، وقد شهد خلال السنوات الأخيرة تصاعداً مقلقاً في وتيرة الجفاف. فقد سجل عجز مطري تجاوز نسبة **40%** عن المعدل السنوي في السنوات الخمس الأخيرة، مما انعكس سلباً على النشاط الفلاحي وتوفر المياه وارتفاع أسعار المواد الغذائية. ووفقاً للمندوبية السامية للتخطيط، تراجع الناتج الداخلي الخام للقطاع الفلاحي بنسبة **15.9%** سنة **2022**. هذه المؤشرات تُبرز الحاجة إلى تدخل عاجل وشامل للحد من هذه الظاهرة والتكيف معها.

الإشكالية

كيف يمكن للمغرب أن يواجه التداعيات الاقتصادية والاجتماعية والبيئية للجفاف، ويضمن تدبيراً مستداماً ومنصفاً لموارده المائية؟

العرض

1. تعزيز البنية التحتية المائية وتدبير الموارد

من أولى الأولويات توسيع وتنويع مصادر المياه. فبالرغم من توفر المغرب على 149 سداً كبيراً، فقد بلغ معدل الملء الوطني حوالي 29% فقط سنة 2023 مقابل 49% سنة 2018. ولمواجهة هذا التحدي، أطلق المغرب البرنامج الوطني للتزويد بالماء الصالح للشرب ومياه السقي 2020-2027 بميزانية قدرها 115.4 مليار درهم، ويتضمن:

- بناء 20 سداً جديداً في أفق سنة 2027؛
- تطوير محطات تحلية مياه البحر، مثل محطة شتوكة آيت باها بطاقة يومية تصل إلى 275 ألف متر مكعب؛
- الربط بين الأحواض المائية لنقل المياه من المناطق الغنية إلى المناطق الشحيحة.

2. إصلاح النموذج الفلاحي ودعم الفلاحين

يمثل القطاع الفلاحي 85% من استهلاك المياه، لذلك فإن التحول نحو أنماط إنتاج أكثر مرونة أضحت ضرورة. وقد تم تجهيز 700 ألف هكتار بنظام الري بالتنقيط، والهدف هو بلوغ مليون هكتار في أفق 2030.

كما أن برنامج الجيل الأخضر 2020-2030 يسعى إلى:

- إدماج 400 ألف شاب في المجال الفلاحي؛
- دعم الزراعات المقاومة للجفاف مثل الزيتون والصبّار؛
- توسيع نطاق التأمين الفلاحي، الذي شمل مليون هكتار سنة 2023.

3. التحسيس، الابتكار، والحكامة المجالية

إلى جانب الحلول التقنية، لا بد من تغييرات سلوكية ومؤسسية طويلة الأمد، من بينها:

- حملات تحسيسية في المدارس ووسائل الإعلام حول ترشيد استهلاك الماء؛
- إدماج البعد البيئي والمناخي في وثائق التعمير والمخططات الجهوية؛
- دعم البحث العلمي، من خلال صندوق البحث التطبيقي بميزانية 400 مليون درهم، لتمويل مشاريع في مجالات معالجة المياه العادمة، والزراعات المقاومة، والمراقبة الذكية للفرشات المائية.

خاتمة

إن الجفاف لم يعد ظرفاً طارئاً بل أصبح ظاهرة هيكلية تهدد الأمن الغذائي والتوازن البيئي والاجتماعي بالمغرب. ومواجهته تتطلب رؤية شمولية تجمع بين الاستثمار في البنية التحتية، إصلاح السياسات الفلاحية، وتغيير العقلية، مع إشراك كافة المتدخلين من دولة ومجتمع مدني وقطاع خاص. بذلك فقط يمكن ضمان استدامة الماء والحفاظ على التنمية الاقتصادية والاجتماعية للأجيال القادمة.